

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00461

Numéro SIREN : 404 744 120

Nom ou dénomination : 100 % MOTO

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2020 sous le numéro de dépôt 12904

		<b>Montant brut</b>	<b>Amortissement Dépréciations</b>	<b>Montant net 31/12/2019</b>	<b>Montant net 31/12/2018</b>
<b>Capital souscrit non appelé</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 319	19 506	813	1 563	
Fonds commercial (1)	436 256		436 256	436 256	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions	112 513	110 614	1 899	3 048	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 974	73 663	5 311	5 313	
Autres immobilisations corporelles	409 067	267 575	141 493	130 696	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	9 489		9 489		
<b>Immobilisations financières (2)</b>					
Participations (mise en équivalence)					
Autres participations	1 552		1 552	1 552	
Créances rattachées aux participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	8 111		8 111	8 111	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	1 766 283	471 358	604 925	586 540	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks et en-cours</b>					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 416 274	39 935	1 376 339	989 178	
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>					
<b>Créances (3)</b>					
Clients et comptes rattachés	123 410	11 547	111 863	84 227	
Autres créances	29 186		29 186	229 042	
Capital souscrit et appelé, non versé					
<b>Divers</b>					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	139 896		139 896	83 572	
Charges constatées d'avance (3)	16 518		16 518	27 708	
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	1 725 284	51 482	1 673 802	1 413 727	
<b>Frais d'émission d'emprunt à étailler</b>					
<b>Primes de remboursement des obligations</b>					
<b>Ecarts de conversion: actif</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 801 567</b>	<b>522 840</b>	<b>2 278 727</b>	<b>2 000 267</b>	
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)					

**COMPTE-RENDU DE TRAVAUX D'EXPERT-COMPTABLE****SARL Cent pour Cent MOTO****Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SARL Cent pour Cent MOTO pour l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-comptables.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 21 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	2 278 727
Chiffre d'affaires	4 947 299
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>156 314</b>

Ces comptes étant soumis au contrôle légal du Commissaire aux comptes de l'entreprise, nous délivrons un compte rendu de travaux au lieu d'une attestation conformément à la norme professionnelle,

**Pour Grant Thornton**  
**Membre français de Grant Thornton International**

Fait à Montpellier  
Le 15/05/2020

François Cayron  
Expert Comptable

		31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital		378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		2 260	2 260
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		18 724	18 724
Report à nouveau		143 303	220 642
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>156 314</b>	<b>112 661</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>736 401</b>	<b>770 087</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avarices conditionnées			
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>			
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
<b>DETTES (1)</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		190 965	161 641
Emprunts et dettes financières diverses (3)		329 950	346 477
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		922 021	602 042
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		99 390	120 021
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)		1 542 326	1 230 180
<b>TOTAL DETTES</b>			
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 278 727</b>	<b>2 000 267</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		152 393	161 627
(1) Dont à moins d'un an (a)		1 389 933	1 068 553
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		38 572	14
(3) Dont emprunts participatifs			
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours			

	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	4 697 010		4 697 010	4 324 043
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	250 064	225	250 289	244 912
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>4 947 074</b>	<b>225</b>	<b>4 947 299</b>	<b>4 568 955</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			87 584	119 542
Autres produits			2 132	3 145
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>5 037 015</b>	<b>4 691 642</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			4 213 149	3 597 358
Variations de stock			-387 160	17 354
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-30 169	-30 011
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			540 594	491 879
Impôts, taxes et versements assimilés			44 022	44 939
Salaires et traitements			305 481	282 807
Charges sociales			85 268	86 000
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 906	29 301
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 191
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 258	4 684
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 805 345</b>	<b>4 527 502</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>231 667</b>	<b>164 140</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			131	510
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Défauts et différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>131</b>	<b>510</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 854	12 466
Défauts et différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>13 854</b>	<b>12 466</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>13 723</b>	<b>11 956</b>
<b>RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>217 944</b>	<b>152 184</b>

		31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital		443	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges			
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		<b>443</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion			585
Sur opérations en capital			1 020
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		<b>585</b>	<b>1 020</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>-142</b>	<b>-1 020</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		61 488	38 503
<b>Total des produits (II+III+V+VI)</b>		<b>5 037 589</b>	<b>4 692 152</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+IX+X)</b>		<b>4 881 275</b>	<b>4 579 491</b>
<b>BENEFICE OU PERTES</b>		<b>156 314</b>	<b>112 661</b>
(a) Y compris :			
- Redevances de crédit-bail mobilier			
- Redevances de crédit-bail immobilier			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) Dont produits concernant les entités liées			
(4) Dont intérêts concernant les entités liées			

	du 01/01/19 au 31/12/19 (12 mois)		du 01/01/18 au 31/12/18 (12 mois)		Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	4 697 010	100,00	4 324 043	100,00	372 967	8,63
Coût d'achats marchandises vendues	3 825 989	81,46	3 614 712	83,60	211 277	5,84
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>871 021</b>	<b>18,54</b>	<b>709 331</b>	<b>16,40</b>	<b>161 690</b>	<b>22,79</b>
Production vendue	250 289	5,06	244 912	5,36	5 378	2,20
<b>PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE</b>	<b>250 289</b>	<b>5,06</b>	<b>244 912</b>	<b>5,36</b>	<b>5 378</b>	<b>2,20</b>
<b>PROD + VENTES DE MARCHANDISES</b>	<b>4 947 299</b>	<b>100,00</b>	<b>4 568 955</b>	<b>100,00</b>	<b>379 344</b>	<b>8,28</b>
Achats de matières premières et approv.	-30 169	-0,61	-30 011	-0,66	-158	0,53
Sous-traitance directe	2 153	0,04			2 153	
<b>MARGE BRUTE DE PRODUCTION</b>	<b>278 305</b>	<b>5,63</b>	<b>274 923</b>	<b>6,02</b>	<b>3 382</b>	<b>1,23</b>
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>1 149 326</b>	<b>23,23</b>	<b>984 254</b>	<b>21,54</b>	<b>165 072</b>	<b>16,77</b>
Autres achats et charges externes	538 441	10,88	491 879	10,77	46 562	9,47
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>610 885</b>	<b>12,35</b>	<b>492 375</b>	<b>10,78</b>	<b>118 510</b>	<b>24,07</b>
Impôts, taxes et versat assimilés	44 022	0,89	44 939	0,98	-917	-2,04
Charges de personnel	390 749	7,90	368 807	8,07	21 942	5,95
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>176 114</b>	<b>3,66</b>	<b>78 630</b>	<b>1,72</b>	<b>97 485</b>	<b>123,98</b>
Reprises s/ charges et Transferts	87 584	1,77	119 542	2,62	-31 958	-26,73
Autres produits	2 132	0,04	3 145	0,07	-1 013	-32,20
Dot. amortissements et provisions	30 906	0,62	32 493	0,71	-1 587	-4,88
Autres charges	3 258	0,07	4 684	0,10	-1 426	-30,45
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>231 667</b>	<b>4,68</b>	<b>164 140</b>	<b>3,59</b>	<b>67 527</b>	<b>41,14</b>
Produits financiers	131		510	0,01	-379	-74,29
Charges financières	13 854	0,28	12 466	0,27	1 388	11,13
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>217 944</b>	<b>4,41</b>	<b>152 184</b>	<b>3,33</b>	<b>65 761</b>	<b>43,21</b>
Produits exceptionnels	443	0,01			443	
Charges exceptionnelles	585	0,01	1 020	0,02	-435	-42,65
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-142</b>		<b>-1 020</b>	<b>-0,02</b>	<b>878</b>	<b>-86,05</b>
Impôts sur les bénéfices	61 488	1,24	38 503	0,84	22 985	59,70
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>156 367</b>	<b>3,15</b>	<b>112 661</b>	<b>2,47</b>	<b>43 653</b>	<b>38,75</b>

Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 278 727 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 156 314 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

## **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

## **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## **Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## **Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation à cours de l'exercice	Diminution à cours de l'exercice	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	436 256			436 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 319			20 319
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>456 576</b>			<b>456 576</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 513			112 513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 959	3 015		78 974
- Installations générales, agencements aménagements divers	322 549	36 093		358 641
- Matériel de transport	49 733	694		50 426
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		9 489		9 489
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>560 753</b>	<b>49 291</b>		<b>610 043</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 552			1 552
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 111			8 111
<b>Immobilisations financières</b>	<b>9 664</b>			<b>9 664</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 026 992</b>	<b>49 291</b>		<b>1 076 283</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		49 291		49 291
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		49 291		49 291
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				
<b>Total</b>				

### **Immobilisations incorporelles**

#### **Fonds commercial**

	1/12/2019
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	436 256

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité. Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

### **Amortissements des immobilisations**

	A l'échappement de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 756</b>	<b>750</b>		<b>19 506</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	109 465	1 149		110 614
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 646	3 017		73 663
- Installations générales, agencements aménagements divers	191 853	25 821		217 673
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 733	169		49 902
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>421 696</b>	<b>30 156</b>		<b>451 852</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>440 452</b>	<b>30 906</b>		<b>471 358</b>

**Actif circulant*****Etat des créances***

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 177 226 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant	Echéances moins d'un an	Echéances plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 111		8 111
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé	123 410	123 410	
Charges constatées d'avance	29 186	29 186	
<b>Total</b>	<b>177 226</b>	<b>169 616</b>	<b>7 610</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

***Produits à recevoir***

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	13 200
<b>Total</b>	<b>13 200</b>

**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	945	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	945	400,00

**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 542 326 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	38 572	38 572		
- à plus de 1 an à l'origine	152 393			152 393
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	922 021	922 021		
Dettes fiscales et sociales	99 390	99 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	329 950	329 950		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 542 326</b>	<b>1 389 933</b>		<b>152 393</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 489			
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice	88 700			
(**) Dont envers les associés	329 950			

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 756
Dettes provis. pr congés à payer	21 262
Etat - autres charges à payer	14 424
<b>Total</b>	<b>48 442</b>

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 518		
<b>Total</b>			

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 303 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

**Transferts de charges d'exploitation et financières**

	<b>Elements d'exploitation</b>	<b>Elements financiers</b>
Aide Apprentissage	2 031	
IFC - Mr Poulier	9 041	
Garanties Triumph	11 686	
Avantages Nature Véhicule	5 752	
Refacturations à Honda	58 426	
Divers non significatifs	648	
<b>TOTAL</b>	<b>87 584</b>	

## **Evènements postérieurs à la clôture**

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier semestre 2020. Il s'agit d'évènements non liés à des conditions existant à la clôture au 31 décembre 2019 et ne sont donc pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes annuels.

La Société s'attend à un impact négatif sur les états financiers au 31 décembre 2020. A la date d'arrêté des comptes, dans le contexte de cette épidémie, la Société a d'ores et déjà adapté son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- Mise en place de chômage partiel
- Recours à des financements octroyés par la BPI

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

## **Effectif**

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel en poste Salariés	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		1
Employés		9
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>10</b>	

**Engagements financiers*****Engagements donnés***

		Montant en euro
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Engagements de crédit-bail mobilier		
Engagements de crédit-bail immobilier		
<i>CGI (Ford Transit) = 42 mois</i>		13 918
<i>BMW Financial Services = 20 mois</i>		30 689
Autres engagements donnés		44 607
<b>Total</b>		<b>44 607</b>
Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		
Engagements assortis de suretés réelles		

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :

Cautions diverses : 90 000 euros



**100% MOTO**  
Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 378.000 €  
Siège social : 40 rue Ettore Bugatti  
Parc d'Activités Garosud  
34070 MONTPELLIER  
RCS Montpellier n° 404 744 120

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 15 SEPTEMBRE 2020**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 156 314 euros de la manière suivante :

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 156 314 euros de la manière suivante :

**Origine :**

- Résultat bénéficiaire de l'exercice ..... 156 314 €

**Affectation**

- La totalité au report à nouveau, ..... 156 314 €  
Qui se trouve porté à ..... 299 617 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à 736 401 €.

**Dividendes**

L'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

DECISION COLLECTIVE DU	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
19/12/2019	190 000€
22/11/2017	70.000 €
30/12/2016	80.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Gérant  
Yannick POUGET

**100% MOTO**

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud  
40, rue Ettore Bugatti  
34 070 MONTPELLIER

---

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes  
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

**100% MOTO**

Société à Responsabilité Limitée

Parc d'activités Garosud  
40, rue Ettore Bugatti  
34 070 MONTPELLIER

**Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

À l'Assemblée Générale de la société 100% MOTO,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 100% MOTO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre gérant le 15 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

## **100% MOTO**

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## **100% MOTO**

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en

## 100% MOTO

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nîmes, le 28 août 2020

Le commissaire aux comptes

In Extenso Audit  
Philippe TERRISSON

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 319	19 506	813	1 563
Fonds commercial (1)	436 256		436 256	436 256
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	112 513	110 614	1 899	3 048
Installations techniques, matériel et outillage industriels	78 974	73 663	5 311	5 313
Autres immobilisations corporelles	409 067	267 575	141 493	130 696
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	9 489		9 489	
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 552		1 552	1 552
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 111		8 111	8 111
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 076 283</b>	<b>471 358</b>	<b>604 925</b>	<b>586 540</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 416 274	39 935	1 376 339	989 178
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	123 410	11 547	111 863	84 227
Autres créances	29 186		29 186	229 042
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	139 896		139 896	83 572
Charges constatées d'avance (3)	16 518		16 518	27 708
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 725 284</b>	<b>51 482</b>	<b>1 673 802</b>	<b>1 413 727</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 801 567</b>	<b>522 840</b>	<b>2 278 727</b>	<b>2 000 267</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2019	31/12/2018
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	378 000	378 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 260	2 260
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	37 800	37 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 724	18 724
Report à nouveau	143 303	220 642
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>156 314</b>	<b>112 661</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>736 401</b>	<b>770 087</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	190 965	161 641
Emprunts et dettes financières diverses (3)	329 950	346 477
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	922 021	602 042
Dettes fiscales et sociales	99 390	120 021
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 542 326</b>	<b>1 230 180</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 278 727</b>	<b>2 000 267</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	152 393	161 627
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 389 933	1 068 553
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	38 572	14
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises	4 697 010		4 697 010	4 324 043
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	250 064	225	250 289	244 912
Chiffre d'affaires net	4 947 074	225	4 947 299	4 568 955
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			87 584	119 542
Autres produits			2 132	3 145
<b>Total produits d'exploitation (1)</b>			<b>5 037 015</b>	<b>4 691 642</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises			4 213 149	3 597 358
Variations de stock			-387 160	17 354
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-30 169	-30 011
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			540 594	491 879
Impôts, taxes et versements assimilés			44 022	44 939
Salaires et traitements			305 481	282 807
Charges sociales			85 268	86 000
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			30 906	29 301
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 191
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			3 258	4 684
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>4 805 348</b>	<b>4 527 502</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>231 667</b>	<b>164 140</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			131	510
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>131</b>	<b>510</b>
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			13 854	12 466
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>			<b>13 854</b>	<b>12 466</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-13 723</b>	<b>-11 956</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>217 944</b>	<b>152 184</b>

	31/12/2019	31/12/2018
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		443
Sur opérations en capital	443	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>	<b>443</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		585
Sur opérations en capital	585	1 020
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>585</b>	<b>1 020</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-142</b>	<b>-1 020</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	61 488	38 503
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>5 037 589</b>	<b>4 692 152</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>4 881 275</b>	<b>4 579 491</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>156 314</b>	<b>112 661</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Désignation de la société : SARL Cent pour Cent MOTO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 278 727 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 156 314 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/05/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## **Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

## **Stocks**

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **Frais d'émission des emprunts**

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

**Actif immobilisé*****Tableau des immobilisations***

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	436 256			436 256
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 319			20 319
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>456 576</b>			<b>456 576</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	112 513			112 513
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	75 959	3 015		78 974
- Installations générales, agencements aménagements divers	322 549	36 093		358 641
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 733	694		50 426
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		9 489		9 489
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>560 753</b>	<b>49 291</b>		<b>610 043</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 552			1 552
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	8 111			8 111
<b>Immobilisations financières</b>	<b>9 664</b>			<b>9 664</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 026 992</b>	<b>49 291</b>		<b>1 076 283</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		49 291		49 291
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>49 291</b>		<b>49 291</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

### ***Immobilisations incorporelles***

#### **Fonds commercial**

	31/12/2019
Éléments achetés	436 256
Éléments réévalués	436 256
Éléments reçus en apport	436 256
<b>Total</b>	<b>436 256</b>

Le fonds commercial correspond aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne fait pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourt au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation du fonds commercial :

La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet

d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité.

### **Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 756	750		19 506
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 756</b>	<b>750</b>		<b>19 506</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	109 465	1 149		110 614
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 646	3 017		73 663
- Installations générales, agencements aménagements divers	191 853	25 821		217 673
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 733	169		49 902
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>421 696</b>	<b>30 156</b>		<b>451 852</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>440 452</b>	<b>30 906</b>		<b>471 358</b>

**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 177 226 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 111		8 111
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	123 410	123 410	
Autres	29 186	29 186	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	16 518	16 518	
<b>Total</b>	<b>177 226</b>	<b>169 115</b>	<b>8 111</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	13 200
<b>Total</b>	<b>13 200</b>

## Capitaux propres

### *Composition du capital social*

Capital social d'un montant de 378 000,00 Euro décomposé en 945 titres d'une valeur nominale de 400,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	945	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	945	400,00

## Dettes

### *Etat des dettes*

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 542 326 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	38 572	38 572		
- à plus de 1 an à l'origine	152 393			152 393
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	922 021	922 021		
Dettes fiscales et sociales	99 390	99 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	329 950	329 950		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>1 542 326</b>	<b>1 389 933</b>		<b>152 393</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 489			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	88 700			
(**) Dont envers les associés	329 950			

**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 756
Dettes provis. pr congés à payer	21 262
Etat - autres charges à payer	14 424
<b>Total</b>	<b>48 443</b>

**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	16 518		
<b>Total</b>	<b>16 518</b>		

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes**

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 303 Euro

Honoraire des autres services : 0 Euro

**Transferts de charges d'exploitation et financières**

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Aide Apprentissage	2 031	
IFC - Mr Poulier	9 041	
Garanties Triumph	11 686	
Avantages Nature Véhicule	5 752	
Refacturations à Honda	58 426	
Divers non significatifs	648	
<b>TOTAL</b>	<b>87 584</b>	

## **Evènements postérieurs à la clôture**

---

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier semestre 2020. Il s'agit d'évènements non liés à des conditions existant à la clôture au 31 décembre 2019 et ne sont donc pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes annuels.

La Société s'attend à un impact négatif sur les états financiers au 31 décembre 2020. A la date d'arrêté des comptes, dans le contexte de cette épidémie, la Société a d'ores et déjà adapté son organisation et ses modes de travail et a pris les mesures suivantes :

- Mise en place de chômage partiel
- Recours à des financements octroyés par la BPI

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, la Société n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

## **Effectif**

---

Effectif moyen du personnel : 10 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	9	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>10</b>	

**Engagements financiers*****Engagements donnés***

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>CGI (Ford Transit) = 42 mois</i>	13 918
<i>BMW Financial Services = 20 mois</i>	30 689
Autres engagements donnés	44 607
<b>Total</b>	<b>44 607</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

BPS :

Engagements par signature donnés par la Banque Populaire :

Cautions diverses : 90 000 euros